

Compte rendu de séance

Séance du 29 Avril 2016

L' an 2016 et le 29 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de Madame CHAPUIS Lysiane le Maire

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, Maire, M FOURNIER Michel, Mme BOURDOIS Muguette, M BRAULT Jean-Yves, Mme GROENEWEG Elizabeth, M NAUDIN Gérard

Absents:

M JACHIMOWIEZ Jordan pouvoir à M FOURNIER Michel
M Jonathan LEFRANC pouvoir à Mme BOURDOIS Muguette
Mme Christine PASQUET pouvoir à Mme CHAPUIS Lysiane
Mme CAILLIERE GAUTIER Karine pouvoir à Mme GROENEWEG Elizabeth

Date de la convocation : 22/04/2016

Date d'affichage : 22/04/2016

A été nommé(e) secrétaire : Mme GROENEWEG Elizabeth

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte rendu du conseil du 8 avril 2016
2. Investissements 2016
3. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
4. Signalisation et la modification des entrées et sorties de la commune
5. Informations diverses
6. Questions diverses

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du 8 avril 2016.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL AU TITRE DES AIDES AUX COMMUNES À FAIBLE POPULATION

Mme le Maire propose, aux membres du conseil, différents devis concernant des travaux ou des achats à réaliser sur la commune en 2016.

Mme le Maire précise que ces travaux ou achats sont subventionnables par le Conseil Général au titre des aides aux communes à faible population à hauteur de 40 % d'un montant plafonné à 20 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

RETIENT les travaux de pose de panneaux signalétique sur la commune et autorise Madame Le Maire a signer le devis en attente.

RETIENT le devis de l'entreprise BOUSSANGE d'un montant de 2 824€ HT, soit 3 388,80€ TTC, pour l'aménagement du bureau secrétariat agence Postale, création d'un service public,

RETIENT le devis de l'entreprise ESP d'un montant de 4 110 € HT soit 4 932 € TTC, pour la réalisation des peintures,

RETIENT le devis de l'entreprise BOUSSANGE pour les travaux d'étanchéité sur la cheminée de la Boulangerie Pâtisserie d'un montant de 572 € HT soit 686.40 € TTC,

RETIENT le devis de l'entreprise BOUSSANGE d'un montant de 1 257.25 € HT soit 1 508.70 € TTC, pour la réalisation du crépi sur le bâtiment des WC publics à côté de l'église,

RETIENT le devis du fournisseur DEFIBRIL d'un montant de 1 741 € HT soit 2 089.20 € TTC, pour l'achat et l'installation d'un défibrillateur à la Mairie,

RETIENT le devis de l'entreprise DACIER

- d'un montant de 707.50 € HT soit 849 € TTC, pour l'achat d'une débroussailleuse,

- d'un montant de 582.50 € HT soit 699 TTC pour l'achat d'un souffleur.

- d'un montant de 66.25 HT soit 79.50 € TTC pour l'achat d'un Désherbeur THERMIQUE

SOLLICITE le Conseil Général au titre des communes à faible population à hauteur de 40 % d'un plafond de 20 000 € HT.

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier,

AUTORISE le Maire à demander l'autorisation de préfinancement.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - DICRIM

Depuis le mois de juin de l'année 2012, la commune d'Aillant sur Milleron a adopté un DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Durant l'année 2013 la commune d'Aillant sur Milleron a décidé de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans le but de compléter le DICRIM et d'être en mesure de faire face à des situations d'urgence qui se produiraient sur la commune.

Depuis 2013, la commune d'Aillant sur Milleron dispose d'un logiciel numérique et d'un document papier pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Suite à la présentation du 19 mars 2016 et à la mise en situation avec un cas concret de situation d'urgence le 3 avril 2016, le Plan Communal de Sauvegarde de la commune d'Aillant sur Milleron est à jour et fonctionnel.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré adopte à l'unanimité le Plan Communal de Sauvegarde et demande qu'il soit mis à jour tous les trimestres.

SIGNALISATION ET MODIFICATION DES ENTREES ET SORTIES DE LA COMMUNE

Suite au rendez-vous du lundi 18 avril avec le directeur de la direction de l'ingénierie et des infrastructures, les entrées et les sorties de la communes vont être modifiées. Un arrêté est présenté à l'ensemble du conseil pour validation et acceptation.

L'ensemble des membres du conseil accepte à l'unanimité l'arrêté et la modification des entrées et sorties de la commune.

L'ensemble de l'installation et des coûts seront assurés par le Département.

L'ensemble du conseil est informé qu'une demande d'installation d'un radar pédagogique est effectuée à l'entrée de la commune. La pose du radar sera précédée et suivie d'une enquête de comptage dans le but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse à l'entrée de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Le prochain conseil communautaire aura lieu le 9 mai** à Sainte Geneviève des Bois à 19h00.

- **Une réunion publique du SCOT** (Schéma de cohérence Territorial) aura lieu le 3 mai à 18h00 à Solterre.

- **Le mercredi 11 mai** à Ferrière en Gâtinais une réunion est organisée par le Département et vise à coordonner l'intervention des maîtres d'ouvrage et des concessionnaires sur le domaine routier départemental.

- **Cérémonie du 8 mai, dimanche à 10h30; départ de la Mairie vers le monument aux morts.**

- *Les manifestations de la municipalité :*

- **Inauguration le 11 juin** : inauguration de plaques au lavoir et aux Délétangs en présence du président et vice-président du Département, du responsable de la Fondation du Patrimoine, du Lions club Montargis et des artisans des Délétangs. Une exposition de peintures est prévue ainsi qu'une animation musicale et la présentation d'un tournage concernant notre commune.

- **14 juillet** : point sur l'organisation avec répartition des tâches entre les conseillers et mise au point des jeux l'après-midi et la soirée avec le traditionnel orchestre accordéon et la retraite aux flambeaux.

Cette année la municipalité n'offrira pas le repas aux administrés. Il sera prévu un buffet froid moyennant la somme de dix euros par personne, chacun réglera son repas et s'inscrira pour le 30 juin.

- **Concert des Estivales.** Le concert d'Aillant sur Milleron est prévu le 25 août à 17h00 : Carte blanche à Jeanne de Lartigue. Airs d'opéra et mélodies pour mezzo.

- **Journée du patrimoine samedi 17 septembre** avec une visite de la commune et son histoire, l'inauguration de la salle polyvalente qui sera baptisée Marcel DEPRES. Une conférence aura lieu sur les énergies renouvelables avec le partenaire ERDF et un spectacle Pyrotechnique sera donné le soir.

- **Salon du livre et fête de la pomme le dimanche 10 octobre** : organisation en cours.

- **Samedi 10 décembre** : fête de fin d'année intergénérationnelle avec le repas des aînés, spectacle pour les enfants et remise des cadeaux aux enfants par le Père Noël.

- *Le prochain bulletin municipal n°25 paraîtra fin mai début juin. Voici quelques articles de fond déjà prévus :*

- Un article sera consacré au budget communal et au budget annexe le village d'artisans

- Un article sur la future fusion des trois communautés de communes (Châtillon Coligny, Bellegarde, Lorris au 1er janvier 2017)

- Un article sera consacré à l'Ecole y compris les TAP (Temps d'Activité Périscolaire), la cantine, les dérogations et le coût.

- Un article présentera les courts-métrages encours sur la commune. Deux courts métrages seront réalisés cette année sur Aillant.

Un est réalisé par les élèves de la Sorbonne dont le tournage est prévu la première semaine de juin avec l'utilisation des paysages en toile de fond. Un autre par des résidents secondaires de la commune qui vont filmer la vie du village avec le 14 juillet et la vie de tous les jours sur Aillant.

- Un article sur les élèves de l'école des Barres qui réalisent actuellement une étude sur le peuplement piscicole, les mares et les amphibiens sur la commune.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 10 juin à 18h30.

En mairie, le 02/05/2016

Le Maire Lysiane CHAPUIS